

OBSERVATION 16

bonjour,

j'habite à Chavigny qui est une petite commune située juste en face du parc éolien.

On entend déjà les 4 éoliennes depuis notre maison, il faut dire qu'elles sont juste en face de notre village et que rien n'arrête le son puisque nous sommes de part et d'autre de la vallée.

si nous faisons avec je crains fort que le doublement des éoliennes ne soit fort préjudiciable à notre confort de vie. je vie à la campagne j'accepte avec plaisir le bruit des animaux et des cloches, les odeurs diverses et variées dues aux cultures et à l'élevage. mais il me semble, avec raison, que le bruit des maxi ventilateurs ne fait pas partie des bruits naturels.

aussi, **je vous demande de revoir l'emplacement de ces éoliennes.** je vous signale également que Crouy et Cuffies ne seront pas impactés par les nuisances puisqu'ils sont dans la vallée et donc sous les éoliennes et par conséquent à l'abri du bruit.

donc bénéfice pour eux et nuisance pour nous

bonne journée.

OBSERVATION 17

Madame, Monsieur,

Je suis défavorable au projet éolien sur les communes de Crouy et Cuffies en raison :

- de sa visibilité depuis le château médiéval de Coucy, qui a demandé son inscription au titre du patrimoine de l'Unesco,
- de la visibilité de la tour Mangin,
- la covisibilité avec le patrimoine de Soissons,
- la proximité de zones inondables,
- le préjudices pour les oiseaux et les Chauves souris.

Mais également en raison des différents projets d'implantation dans le sud de l'Aisne (soissonnais, Retz en Valois...) ; le territoire va être complétement "mité" par de nombreux projets éoliens en cours ou à l'étude (4 ou 5 éoliennes par-ci par-là), en totalement contradiction avec le développement touristique, culturel et patrimonial engagé par le territoire :

- triangle Coucy, Pierrefonds et Villers Cotterêts avec la future cité internationale de la langue française.
- la forêt de Retz candidate au label Forêt d'exception
- la route D'Artagnan qui traverse une partie du territoire
- etc

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur le Commissaire enquêteur

OBSERVATION 18

Je souhaite participer à l'enquête publique concernant les projets d'éoliennes sur les communes de Cuffies et Crouy

Mon avis est : CONTRE ce projet qui va encore défigurer notre paysage pour des résultats très incertains sur la transition énergétique. Cela n'arrêtera en aucun le fonctionnement des centrales nucléaires

Merci de bien vouloir prendre en compte mon avis

Salutations cordiales

OBSERVATION 19

Bonjour, suite à l'enquête publique je tiens à donner mon avis.
Étant donné que le parc contient 4 éoliennes je ne vois pas la nécessité de doubler le nombre actuel alors que d'autre vallée n'en possède pas.
Veuillez trouver mes sincères salutations

OBSERVATION 20

Bonjour

Il est urgent d'agir. Les centrales nucléaires arrivent en fin de vie et les déchets du nucléaire qui s'accumulent sont une menace, une bombe à retardement avec des risques énormes pour des siècles. Les nations n'ayant pas la maîtrise du retraitement, la seule solution trouvée, c'est le conditionnement ? et l'enfouissement à une grande profondeur et se disant que si un jour les descendants trouvent une solution.....

L'éolienne est une des solutions pour remplacer, peu à peu, une partie du parc nucléaire. C'est pourquoi les champs d'éoliennes doivent se développer partout où les conditions d'implantations et d'utilisations seront profitables à tous. Sur le plateau de Soissons, sur ce site de Crouy Cuffies, les conditions semblent réunies, faible population, et champs de culture sur une surface plane et exposée à tous les vents sont une opportunité pour la création d'un champ éolien.

Si nuisance il y a, se sont ceux qui sont contre qui essaient de les démontrer sans toutefois pouvoir le prouver, chaque personne réagit d'une façon différente face à son environnement. Et si il fallait écouter quelques personnes, des riverains qui sont à des distances réglementaires, rien ne pourrait changer alors qu'il faut absolument trouver des substitutions au nucléaire et ne rien faire serait une catastrophe économique pour notre industrie et pour les consommateurs que nous sommes quand la voiture électrique est mise en avant pour lutter contre la pollution. Nous avons la chance d'être une région de grande culture avec des superficies importantes sans habitations, à nous de profiter de cet avantage pour le mettre au service de tous et pour tout..

J'espère avoir apporté ma contribution pour un changement d'orientation dans le mode de production de cette énergie et l'éolien est une des solutions d'avenir

Mes salutations

OBSERVATION 21

Mesdames et Messieurs, je m'oppose farouchement à tous nouveaux futurs projets éoliens dans notre secteur pour ces différentes raisons :

- la santé des familles riveraines
- nos magnifiques paysages
- nos valeurs agricoles, immobilières et touristiques
- notre patrimoine archéologique et historique

Merci d'en prendre bonne note.

Cordialement,

OBSERVATION 22

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je soussigné [...] m'oppose aux projets d'implantations éoliens dans le Soissonnais, notamment celui de Selens/Vezaponin et Cuffies/Crouy pour les raisons suivantes :

- j'ai fait le choix d'habiter dans un village pour ne pas subir les nuisances de la ville (bruits, pollutions, insécurités...) et pour ne pas être à proximité d'une zone industrielle.
- les nombreux projets dans le Soissonnais, s'ils aboutissent, auront un impact sur notre vision à 360° (saturation visuelle, phénomène d'encerclement)
- les éoliennes sont beaucoup trop proches des habitations, la distance réglementaire de 500 m minimum n'est pas du tout représentative et respectable par rapport à la hauteur (de plus en plus haute) des éoliennes en bout de pale.
- l'impact des éoliennes sur la faune touche principalement les oiseaux et les chiroptères. Leur implantation peut avoir des conséquences perturbantes sur les voies de migration et sur les corridors entre zones de reproduction, de repos ou d'alimentation.
- inégalité des régions en termes d'implantation, notre région Hauts de France est en tête du palmarès : 486 contre 12 pour la région Ile de France ou 48 pour la région PACA. (Source RTE et SDES au 31 décembre 2020)
- implantation bien souvent dans des régions avec peu ou pas d'attrait touristique au détriment des habitants autochtones mais néanmoins avec un passé historique non négligeable.

- l'électricité produite est dépendante du vent, donc peu fiable et pour compenser du manque de vent des centrales à gaz ou à charbon sont utilisées avec une forte émission de CO2.
- peu ou pas d'implication de la population sur un projet par les autorités. L'information est bien souvent découverte dans les journaux locaux.
- les promoteurs promettent un retour financier direct pour la ou les communes concernées qui n'en est rien.
- pour une poignée de propriétaires terriens (bien souvent des élus siégeant au Conseil Municipal et en total conflit d'intérêt) louant des parcelles pour recevoir les éoliennes, des centaines voir des milliers d'habitants devront subir les nuisances visuelles, psychologiques, sur la santé (infrasons et les sons basses fréquences...) pendant des dizaines d'années.
- les subventions de l'État et le rachat bien supérieur aux autres sources de production d'électricité du KWH par EDF amènent les promoteurs à implanter leurs éoliennes de façon anarchique et disproportionnée.
- le discours sur l'énergie verte et décarbonée (comme vu ci-dessus) de l'éolien est totalement faux. Par exemple, la fabrication du rotor d'une éolienne nécessite une quantité importante de métaux rares qui pollue en Asie des régions entières à cause de leurs extractions : conséquence catastrophique sur les populations, la faune et la flore.
- La loi impose à l'exploitant le démontage des éoliennes et la remise en état du terrain sur lequel elles ont été implantées, à la fin de leur exploitation : un approvisionnement de 50 000€ par éolienne avant même la mise en production, est prévu par le promoteur. Mais de mon point de vue, le démantèlement ainsi que le recyclage d'une partie des éléments (socle compris) est à ce jour bien trop flou et sera à la charge du propriétaire terrien ou de la commune si l'exploitant fait faillite entre temps.
- ...

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ces arguments et pour leurs ajouts aux pièces du dossier de l'enquête publique

OBSERVATION 23

Bonjour,

En qualité d'habitante de Juvigny, de parent, de conseillère municipale et d'Axonnoise fière de sa région je vous fais part de mon avis défavorable à l'implantation du parc éolien de Crouy-Cuffies/INNOVENT.

En effet, je ne souhaite pas laisser les éoliennes défigurer notre paysage et détruire la faune et flore.

OBSERVATION 24

Bonjour,

Je viens par ce courriel vous adresser mon désaccord quant à la création de nouvelles éoliennes sur notre territoire.

Je regrette la pollution visuelle et et la pollution du sol qu'elles génèrent.

Vous remerciant de votre diligence.

Bien cordialement,

OBSERVATION 25

Mme. Lemoine.

Comme c'était dit lors de notre échange téléphonique, je vous envoie mes observations concernant le projet de parc éolien des communes Crouy et Cuffies.

Ces observations concernaient les impacts que ce projet peut avoir sur l'environnement, sur l'écologie, sur la faune, sur le paysage, sur le budget électricité des habitants et sur la valeur de leur biens.

1. Impact écologique : Les fondations : 62 tonnes de ferraille et surtout 900 tonnes de béton enterré par éolien c'est énorme. Est cela seulement pour quelques 20 ans de durée de vie d'un éolien, ce qui est très peu. La quantité du ciment et la quantité de sable utilisé pour les fondations d'un éolien engendrent un impact écologique significatif. Cela va sans doute conduire à la détérioration des sols agricoles et peut-être aura un impact important sur les sources d'eau souterraines.
2. Contraintes spatiales :
3. Impact biodiversité : comme je vous ai précisé au téléphone, depuis quelques années j'ai constaté une baisse significative ou puis-je dire une disparition quasi-totale des chauve-souris, des rapaces, des mouettes dans mon environnement. Habitants d'un propriété isolé et boisé, ayant plusieurs sources d'eaux et étangs, nous avons toujours eu dans notre propriété une faune assez diversifiée. Ce qui n'est plus le cas depuis quelques années. En quelques dernières années nous avons constaté une diminution très importants de ces espèces. Quasi disparition concernant les chauve-souris et les rapaces.
4. Impact acoustique : sur le projet des éoliens, les zones d'impact acoustique s'arrêtent à 35dB, juste avant les habitations. Les zones des 30dB, 25, 20, 15 dB etc. sont ignorées. Mon habitation est dans la zone de 30dB, donc dans la zone non présente sur le projet, et je vous confirme que j'entends bien ces éoliens la nuit.
5. Les revenus de 853€/annuel générés pour la commune (TF) sont dérisoires et négligeables. Si l'on ajoute le coût important de démantèlement, qui en bonne partie sera probablement supporté par la commune et le contribuable, ce projet de toute évidence n'a aucun intérêt économique.
6. Les tarifs d'électricité vont augmenter de façon significative.
7. Impact sur le paysage : le parc se voit de plusieurs kilomètres. Autrefois, en arrivant à Soissons nous voyions les jolis paysages vallonnés et boisés de Soissonnais, aujourd'hui la première chose

qu'on voit ce sont les éoliens. C'est un point négatif pour les touristes qui privilégieront d'autres coins plus préservés.

8. Les valeurs des biens sans doute vont baisser. La présence d'un parc éolien près des habitations n'augmente sûrement pas la qualité de vie des habitants. Baisse de la qualité de vie, de la biodiversité etc. conduira automatiquement à la baisse de valeur des biens.

Bien à vous

OBSERVATION 26

Bonjour

suite à la dernière réunion du conseil municipal du 29 septembre, il a été décidé à l'unanimité de donner un avis défavorable sur l'implantation d'éoliennes sur le secteur de Crouy et de Cuffies.

cordialement

Mairie de Juvigny